



NATIONS UNIES  
CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

DOCUMENTS OFFICE

FILE COPY

NO TO BE TAKEN OUT



Distr.  
LIMITÉE

E/CN.14/ECO/160/Note  
E/CN.14/UNCSTD/AFREG/2/Note  
15 octobre 1978

FRANCAIS  
Original: ANGLAIS

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE

Comité exécutif  
Dix-neuvième session  
Arusha, 23-25 octobre 1978

NOTE SUR LE RAPPORT DE LA REUNION REGIONALE  
AFRICAINNE DE LA CONFERENCE DES NATIONS UNIES SUR LA SCIENCE  
ET LA TECHNIQUE AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT

Ouverture de la Réunion

1. La Réunion régionale africaine de la Conférence des Nations Unies sur la science et la technique au service du développement a eu lieu au Caire (Egypte) du 24 au 29 août 1978. Elle a été ouverte le 24 août par M. Mamdouh Salem, Premier Ministre de la République arabe d'Egypte. Des allocutions d'ouverture ont été prononcées par le Premier Ministre, le Secrétaire exécutif de la CEA, le Secrétaire général adjoint de la Conférence des Nations Unies sur la science et la technique au service du développement et le représentant du Secrétaire général administratif de l'Organisation de l'unité africaine (OUA). Une allocution a également été prononcée par le Directeur général des Nations Unies pour le développement et la coopération économique internationale.

Participation

2. La réunion, à laquelle participaient de nombreux représentants des Etats membres de la CEA, des Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies non membres de la CEA, des organismes des Nations Unies et des organisations non gouvernementales, a adopté l'ordre du jour suivant:

- 1) Ouverture de la réunion
- 2) Election du bureau
- 3) Adoption de l'ordre du jour et programme de travail
- 4) Courtes déclarations des chefs de délégations des Etats membres de la CEA sur la situation dans leurs pays respectifs en ce qui concerne l'application de la science et de la technique au développement
- 5) Examen du projet de document régional
- 6) Examen des résolutions présentées par les représentants des pays africains les moins avancés

7) Questions diverses

8) Adoption du rapport et clôture de la réunion

Compte rendu des débats

3. Pour effectuer ses travaux, la Réunion régionale africaine s'est réunie à la fois en séance plénière et en groupe de travail. Au cours de la première séance plénière, les chefs de délégations ont prononcé de brèves déclarations sur la situation dans leurs pays respectifs en ce qui concerne l'application de la science et de la technique au développement; puis la réunion a décidé de constituer un groupe de travail, qui a adopté le projet de document régional établi par la CEA comme document de travail à étudier et à modifier en fonction des déclarations faites par les pays lors des séances plénières antérieures ainsi que des documents nationaux et autres dont la réunion était saisie. Il a été décidé de tenir compte aussi des contributions qui seraient apportées directement par les membres du groupe de travail lui-même.

4. Après que le projet de document de travail eut été présenté par le représentant de la CEA qui a souligné le caractère provisoire de ce document, qui ne pourrait que bénéficier des recommandations éventuelles du groupe de travail, les participants ont fait des remarques d'ordre général sur ce document, en faisant observer qu'il ne décrivait pas exactement la situation existant dans le domaine de la science et de la technique dans la région, faute d'exemples pertinents empruntés aux documents nationaux des Etats membres de la CEA, dont la plupart n'étaient pas prêts lorsque le projet a été établi.

5. Des observations détaillées ont été présentées au sujet des cinq premiers chapitres, que la réunion a décidé d'inclure dans le texte final du document régional. Le groupe de travail a examiné le dernier chapitre du document (chapitre VI) de manière générale; en raison de son importance cruciale a décidé de constituer un comité technique chargé d'étudier ce chapitre en détail et de présenter des recommandations à son sujet. Ces recommandations figurent dans le projet de programme d'action approuvé par la réunion (UNCSTD/AFREG/1-PL.42; E/CN.14/ECO/160/Add.1).

6. La réunion a examiné et adopté le rapport de la réunion des pays les moins avancés figurant à l'annexe II du rapport de la réunion.

7. La réunion a adopté plusieurs résolutions, qui sont résumées ci-dessous:

a) La résolution 1, priant la CEA, l'OUA et le secrétariat de la Conférence de continuer à aider à la préparation de la Conférence de 1979 aux niveaux national et régional et invitant les institutions et organes des Nations Unies à apporter leur aide à cette fin;

b) La résolution 2, soumise par le groupe de travail de la réunion, décidant la création d'un comité consultatif groupant des représentants de l'Egypte, du Kenya, du Lesotho, du Niger, du Soudan et du Tchad, qui collaborera avec la CEA pour établir la version finale du document régional africain et en particulier du programme d'action (chapitre VI du document régional africain);

c) La résolution 3, priant l'Assemblée générale à sa trente-troisième session d'examiner et d'adopter des décisions à propos du rapport du secrétaire général de la Conférence sur l'avancement des travaux préparatoires à la conférence et de l'allocation de fonds nécessaires à la réalisation des activités nationales, régionales et interrégionales prévues par le Secrétaire général. Cette résolution invite aussi instamment tous les Etats à apporter des contributions positives à la préparation de la Conférence;

d) La résolution 4, recommandant à la Conférence et à la CEA de poursuivre la préparation de la Conférence après la réunion régionale et de nommer à la CEA un consultant et coordonnateur régional africain francophone en vue de la Conférence;

e) La résolution 5, soulignant la nécessité de mettre en place un mécanisme efficace de financement afin de pouvoir exécuter, après la Conférence, le programme d'action mondial sur l'application de la science et de la technique au développement à l'échelon national et régional et priant le secrétaire général de la Conférence d'étudier les moyens de le faire et de soumettre ces moyens à l'examen des Etats membres bien avant la Conférence;

f) La résolution 6, demandant que le service de la science et de la technique de la CEA soit transformé en Division et que sa structure et ses finances soient renforcées, compte dûment tenu de la répartition linguistique afin de lui permettre de s'acquitter de ses tâches nombreuses et difficiles;

g) Les résolutions soumises par la Réunion des pays africains les moins avancés et figurant à l'annexe II du rapport de la réunion. Ces résolutions contiennent des recommandations au sujet de ce que ces pays souhaitent voir réaliser dans les domaines qui présentent pour eux une grande importance. Ces domaines sont : l'eau, la production alimentaire, la santé, le logement, les transports et communications, le personnel scientifique et technique, la sécheresse et la désertification et la coopération internationale.

#### Activités futures

8. Le projet de programme d'action doit être soumis au secrétariat de la Conférence à New York pour être transmis ensuite à la trente-troisième session de l'Assemblée générale.

9. Le Comité consultatif établi par la Réunion pour collaborer avec la CEA en vue de l'établissement de la version définitive du document régional africain et du Programme d'action doit terminer ses travaux avant la prochaine réunion du Comité préparatoire de la Conférence des Nations Unies sur la science et la technique au service au développement, qui doit se tenir en janvier 1979.